



PROJET DE QUALIFICATION des professionnels spécialisés dans le domaine de l'application de l'Ordonnance fédérale sur les sites pollués (OSites) Approche Suisse romande

Silvio Cuccodoro
Service de géologie, sols et déchets (GESDEC)



Direction générale de l'environnement
Service de géologie, sols et déchets (GESDEC)



Conclusions pratiques du GLASP

(Groupement LAtin des spécialistes en Sites Pollués)

Les constats principaux :

- **Il n'existe pas de procédure d'accréditation faisant l'unanimité**
- **Il n'existe pas de retours quantifiés sur l'atteinte des objectifs et sur la satisfaction des clients (administrations) suite à l'application de l'une ou l'autre des procédures**
- **L'effort nécessaire à sa mise en œuvre, ainsi qu'à sa gestion, est significatif pour l'administration et sans garantie sur l'atteinte des objectifs**
- **Les bases légales suisses actuelles sont insuffisantes pour porter une accréditation.**

Principes généraux

- **La qualification doit être personnelle, et viser spécifiquement les chefs de projet**
- **L'harmonisation des pratiques romandes (latines) est un préalable nécessaire à tout projet de qualification**
- **Il est nécessaire de disposer d'indicateurs objectifs permettant la mesure de l'évolution de la qualité des rapports remis à l'administration**
- **Adaptabilité de la procédure afin de permettre la prise en compte par chaque canton de ses particularités.**

Approche retenue

Démarche est basée sur un engagement sur l'honneur des chefs de projets (CDP) des bureaux d'étude spécialisés (BE) et un accompagnement approprié de la part de l'autorité

- Les CDP sont tenus comme uniques responsables de la conformité et de la qualité des rapports
- Les rapports sont rédigés rigoureusement selon la structure des canevas harmonisés établis
- L'autorité évalue systématiquement la conformité des rapports à l'aide d'une grille d'évaluation.
Cette grille permet d'évaluer la qualité du document fourni, mais aussi de mesurer l'évolution de la qualité des documents transmis à l'administration.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DU MANDATAIRE

- Refuser toute mission si les moyens nécessaires fournis ne permettent pas d'atteindre les objectifs définis au préalable;
- Facturer les coûts en fonction des prestations réalisées, et non pas de la position hiérarchique dans le bureau;
- Anticiper et communiquer les modifications du cahier des charges défini au préalable en lien avec la réalité du terrain en cours d'investigation, et être proactif afin de limiter les coûts au maximum;
- Présenter clairement les incertitudes et les divergences d'interprétation qui pourraient être avancées sur la base de toutes les données à disposition;
- S'engager à avoir une attitude positive favorisant une amélioration continue

GRILLE D'EVALUATION

GRILLE D'EVALUATION POUR RAPPORT D'INVESTIGATION TECHNIQUE					
Bureau d'étude				NOTE FINALE	0.00%
Type de rapport					
Titre du rapport					
Date du rapport					
Coefficient Pondération	Coefficient maximum	INDICATEURS D'EVALUATION	Notation de l'évaluation	Notation obtenue	COMMENTAIRES
		<p>Pour effectuer cette évaluation, veuillez attribuer pour chaque indicateur, une note comprise entre 1 et 5 dans les cases "vertes"</p>	Très Insuffisant = 1 Insuffisant = 2 Passable = 3 Bien = 4 Très Bien = 5	!!! Ne pas modifier cette colonne !!! Calcul automatique	REINITIALISER GRILLE D'EVALUATION
10.0%	0.00%	RESUME, CONTEXTE INITIAL ET OBJECTIF			
2.0%	0.00%	RESUME			
2.0%	0.00%	Description de l'emplacement, du motif de l'investigation, de l'évaluation et de la procédure ultérieure.			
2.0%	0.00%	PRESENTATION DU CONTEXTE INITIAL			
1.0%	0.00%	Objet de l'investigation : nom du site / raison sociale, N° de parcelle(s), cas échéant numéro cantonal, motif de l'investigation/urgence			
		Situation géographique (Plan général, en annexe)	pm		
1.0%	0.00%	Récapitulation des résultats de l'investigation historique (IH) avec description de la situation du site, exposition et état des biens à protéger.			
2.0%	0.00%	INVESTIGATIONS PRECEDENTES			
2.0%	0.00%	Résumé succinct, points principaux de l'étude historique, récapitulation des données existantes (le cas échéant en annexe) - Origine et datation des pollutions (en rapport avec les dates jalons de la LPE Art. 32e al. 4)			
2.0%	0.00%	OBJECTIFS			
1.0%	0.00%	Conditions cadres (décision administrative directrice, calendrier, délais)			
1.0%	0.00%	L'objectif principal est de donner des indications claires selon les art. 7, 8, 9, 10, 11 et 12 OSites pour le site classé selon l'art. 5 OSites al. 4b (la surface/surface partielle indiquée ou non dans le cadastre des sites pollués). Le cas échéant, objectifs			
2.0%	0.00%	DOCUMENTS UTILISES			
2.0%	0.00%	Liste des documents utilisés			
16.0%	0.00%	INVESTIGATIONS EFFECTUEES			
2.0%	0.00%	CAHIER DES CHARGES INITIAL/REALISE			
2.0%	0.00%	Respect du cahier des charges initial en comparaison à celui réalisé, justification des éventuelles modifications			

GRILLE D'EVALUATION

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION: INVESTIGATION TECHNIQUES

EVALUATION: INVESTIGATION TECHNIQUE

SAUVEGARDER

EFFACER

QUITTER

RESUME, CONTEXTE INITIAL ET OBJECTIF | INVESTIGATIONS EFFECTUEES | RESULTATS DE L'INVESTIGATION | ESTIMATION DE LA MISE EN DANGER | RECOMMANDATIONS - SUITE DES OPERATIONS | ANNEXES | AUTRES INDICATEURS

AUTRES INDICATEURS

	<i>Très Insuffisant</i>	<i>Insuffisant</i>	<i>Passable</i>	<i>Bien</i>	<i>Très Bien</i>	<i>Commentaires</i>
IMPLICATION DU CHEF DE PROJET <i>Participation et disponibilité du chef de projet</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ADAPTABILITE FACE A DES MODIFICATIONS <i>Capacité du prestataire de s'adapter à des contraintes spécifiques et à d'éventuelles modifications au cours du projet</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RESPECT DU DELAI ADMINISTRATIF <i>Rapport rendu dans le délai administratif</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RESPECT DU DEVIS INITIAL <i>Devis initial est respecté en terme des objectifs et des coûts</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
COMMUNICATION PENDANT LE MANDAT <i>Prestataire de service a fait preuve d'une bonne gestion de la communication lors du mandat (proactivité, sens de l'écoute ...)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

RETOUR

SUIVANT

TERMINER L'EVALUATION



Direction générale de l'environnement
Service de géologie, sols et déchets (GESDEC)



SANCTIONS / MISE EN OEUVRE

- **Etablissement d'une liste nominative des CdP pouvant démontrer une expérience établie dans le domaine des SP (CV & Interview si nécessaire)**
- **En cas de non-respect des canevas et/ou du code d'honneur, le CdP sera enlevé de la liste**
- **Chaque canton est chargé de gérer la mise en oeuvre de la démarche selon sa propre appréciation et son propre calendrier**

